

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2014

ADAPTATION DE LA SOCIÉTÉ AU VIEILLISSEMENT - (N° 2155)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 622

présenté par
Mme Pinville

ARTICLE 36

À la seconde phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« qu'il aide »

le mot :

« aidée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.